

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 40

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 un an 4 fr. 50
 SUISSE six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

La Saint-Michel.

La Saint-Michel, qui tombait à la date du 29 septembre écoulé, est, pour la ville de Marseille, le jour où s'opère le plus grand nombre de déménagements. Un journal de la localité donne à ce sujet, de curieux détails : « Une malice du calendrier, dit-il, a fait coïncider cette année, le jour du terme avec un vendredi. Le peu d'animation qu'offraient nos rues, en comparaison des années précédentes, n'a donc rien qui doive surprendre quand on connaît les racines profondes que la superstition conserve au sein de nos populations. Bien petit est le nombre de ceux qui, ayant répudié les légendes enfantines des jours néfastes, se sont décidés à prendre possession de leur nouveau logement ce jour-là. Moins nombreux encore, sont ceux qui consentirent à y coucher.

D'autres enfin, après avoir installé leur mobilier, sont allés, le soir, demander asile à des amis ou sont allés coucher à l'hôtel.

À côté de ces superstitions qu'on s'étonne de voir subsister, il est d'autres coutumes relatives aux déménagements, qu'il est aisé de retrouver, à quelques détails près, dans tous les temps et chez tous les peuples.

C'est ainsi que tout vieux Marseillais qui se respecte n'introduira aucun meuble, si indispensable qu'il puisse être, dans son nouveau logement, avant d'y avoir porté tout d'abord du sel — emblème de sociabilité et de conservation — et le buis béni, gage d'espérance en même temps que de fidélité aux vieilles traditions religieuses.

Il est également d'usage, dans les familles anciennes, d'inaugurer leurs préparations culinaires par une plantureuse friture.

Mais la superstition la plus commune est celle qui frappe d'un interdit relatif les maisons portant le numéro 13. Certains immeubles ont subi de ce chef une véritable dépréciation.

Heureux ceux qui, ayant à déménager, ont l'esprit assez libre pour mettre à profit ces enfantillages locatifs. Plus heureux encore ceux qui ne déménagent jamais, se souvenant de ce proverbe, resté toujours vrai, que trois déménagements valent une incendie.

On nous écrit de La Côte :

« Dernièrement, trois chasseurs, un avocat, un notaire et un procureur, se trouvaient réunis dans un des nombreux chalets inhabités, mais ouverts, de la montagne d'O.... Cette rencontre dans ce lieu n'avait nullement été concertée : durant la matinée, nos Nemrods de la plaine avaient dû chercher un

abri contre une de ces soudaines averses si drues dans la montagne et si fréquentes cette année. De là cette réunion fortuite.

» Après les salutations d'usage, on alluma du feu, on s'assit autour du foyer, et pour tuer le temps, on parla de chasse, du gibier de plus en plus rare, de la récolte pendante, etc., etc. Il pleuvait toujours ! Chacun songeait... à quoi ? Hélas ! ne le devinez-vous pas ?... Il était midi !... Les tiraillements d'estomac l'annonçaient suffisamment, mais où aller sinon dîner, du moins se réconforter un peu. On était à trois lieues de Ch..., et la pluie tombait à torrents. Si seulement on avait eu quelque mince gibier à mettre à la broche, mais jusqu'ici nos chasseurs n'avaient brûlé aucune cartouche.

» Tout à coup, l'avocat se souvint que son épouse avait mis dans sa gibecière un morceau de pain et quatre œufs cuits durs. Nous allons partager, dit-il, en remettant à chacun un morcelet de pain et un œuf. Les gourdes n'étant pas épuisées, on put arroser la pâtée. Ce modeste menu consommé, il restait un œuf à répartir entre trois ; mais comment procéder ? La question fut débattue dans une causerie fort gaie, après laquelle il fut convenu, sur la proposition de l'avocat, que celui des trois qui, tout en préparant l'œuf, se servirait du langage le plus élevé et des meilleures allusions à la circonstance, en aurait la moitié, et chacun des deux autres le quart.

» A tout seigneur, tout honneur. Le premier qui prit l'œuf fut l'avocat qui, enlevant délicatement la coque dit : « Il faut dépouiller le vieil homme et revêtir l'homme nouveau. » Ensuite le tabellion prit son couteau, partagea l'œuf en deux parties égales en disant : « Et le voile du temple se déchira en deux. »

» A son tour, le malin procureur prend une pincée de sel, en saupoudre légèrement les deux moitiés et les fait coïncider. Puis, prenant le tout de la main droite, il le porte à la hauteur de sa bouche en s'écriant avec emphase et au grand ébahissement de ses compagnons : « Entre dans la joie de ton Seigneur. »

Un habitant du grand district, passionné pour la chasse, mais dont l'avarice avait toujours reculé devant le prix du permis nécessaire, ne se livrait pas moins chaque année à ce délassement favori. L'autre jour, à l'aube, il endosse sa capote militaire pour se garantir contre la fraîcheur du matin, prend son fusil et va se poster au coin de la forêt voisine de sa propriété, et où des champs de pommes de

terre attirait chaque jour quelque lièvre. A peine avait-il pris position, qu'un gendarme qui le surveillait depuis longtemps, se montra en annonçant qu'il allait faire rapport au préfet. Appelé à comparaître devant ce dernier, le braconnier se découvrit humblement, cherchant par mille prétextes, à atténuer la peine qui l'attendait.

— C'est que, lui dit le magistrat, vous avez deux contraventions au lieu d'une à votre charge : contravention à la loi sur la chasse et contravention à la loi militaire pour avoir revêtu une partie de votre uniforme; de là, deux amendes, mon brave homme; ce sera une leçon dont vous vous souviendrez, j'espère.

— Eh bien, monsieur le préfet, dit le braconnier d'un air attristé, je vous recommande de me passer au *minium*. (Le braconnier voulait sans doute parler du minimum de l'amende.)

Les cheveux sur le front.

Depuis quelques années, les femmes ont la fâcheuse habitude de cacher leur front, siège de l'intelligence, sous un amas plus ou moins épais de cheveux; ce qui leur donne l'aspect bestial, pour peu qu'elles aient les lèvres épaisses. Il est vraiment étrange que la femme, dont la coquetterie est innée, prennent quelquefois plaisir à s'enlaidir, parce que c'est la mode, sans se demander si cette mode n'a pas été inventée pour cacher le défaut d'une coquette.

Mais ne philosophons pas, racontons.

L'été dernier, le Jardin d'acclimatation de Paris fit venir, du fond de la Guyane, une famille de Caraïbes, les Galibis. Ces sauvages sont assez curieux dans leur nudité inconsciente; leur souvenir doit être conservé, car ils nous auront rendu un signalé service; ils portaient tous, hommes et femmes, les cheveux coupés sur le front, ce qui accentuait leur caractère sauvage.

Le père de charmantes jeunes filles, qui, depuis trois ans, leur démontrait vainement les inconvénients de la mode, leur promit une promenade au Jardin d'acclimatation. Il conduisit ses filles au campement des Galibis, leur donna des explications sur leurs mœurs, leurs goûts, etc., etc., mais il ne dit pas un mot de leur chevelure. C'était la seule chose que les jeunes filles avaient remarqué.

Dès le lendemain, elles rendaient la liberté à leur front, qu'elles ont d'ailleurs fort joli et de forme très pure.

Conversion produite par la vanité, soit, mais conversion qui, nous l'espérons, deviendra générale.

Le *vélo* est devenu d'un usage général en Angleterre. Un nombre considérable de facteurs ruraux, de médecins de campagne, de pasteurs de village, d'agents de police, se servent régulièrement de bicyclettes et de tricycles. On remarque aussi que ce moyen de locomotion devient très commun à Genève, dans les diverses classes de la société. Aussi longtemps que l'on ne possédait que les bicyclettes, les dames étaient privées de cet exercice aussi salubre qu'agréable. Mais il n'en est plus ainsi maintenant que l'on fabrique des tricycles légers et gracieux. L'appareil préféré est celui qui a reçu

le nom de *sociable*, parce que deux personnes, dont l'une est d'habitude un monsieur, y peuvent prendre place. Il existe même des vélocipèdes à quatre places, utilisés pour les promenades en famille.

On lui que n'est pas asse du que ne seimblé.

On certain gaillâ qu'on lâi desâi Bordu, ein avâi prâi on dzo 'na tôla bombardâie, qu'ein s'ein alleint, s'eincâobliè âo bord dè la route et s'étai su on moué dè pierrès cassâies, iò s'eindoo coumeint on ben'hîrâo, sein trovâ que la tiutra sâi trâo dura.

— Que d'âo diablio fâ-tou quie? l'âi dit on vesin, on pou pe tard, ein lo segougneint po lo reveilli.

— Eh bin! vouaïque, lâi repond Bordu, tot eintoupenâ et que ne savâi diéro iò l'ein ire, mè su quie tsampâ on momeint su la patoura après ma-reindon, po mè reposâ on bocon!

Onna vérificachon.

On bravo vilhio citoyen eintre l'autre dzo dein onna boutequa po lâi tsandzi on beliet dè banqua dè ceint francs. Lo boutequi lâi baillè on paquie tot dè pices d'on franc et lâi dit dè lo reconnaître po vairè se lo compto lâi est. Lo brâvo vilhio dèfâ lo paquie, sè met à alligni cliâo francs su la trabilia et à lè compta à mesoura; mâ paraît que trovâvè cein bin long, kâ arrevâ à 70, s'arrêrè l'âovrè sa grossa borsa ein couai, met dedein lè francs que l'avâi onco dein la man, lâi ribliè cliâo que l'avâi dza comptâ sur la trabilia, tire la fiçalla po la cliourè et s'ein va ein deseint: Du que cein est justo tant qu'à 70, l'est bon; n'ia pas fauta dè mè compta.

Recettes.

Compôte de coings. — Faites-leur faire un bouillon à l'eau bouillante et plongez-les à l'eau froide; coupez-les par quartiers, pelez-les, ôtez-en les cœurs. Mettez ensuite dans une casserole, 100 grammes de sucre pour un demi-verre d'eau, faites bouillir et écumez; versez sur vos coings et achevez-les de cuire. Servez froid à court sirop.

Salade d'oranges. — Prenez de belles oranges, coupez-les par tranches; dressez-les dans un compôtier avec sucre en poudre dessus et dessous, arrosez de bon rhum et d'un peu de muscade râpée.

Remède contre le rhume de cerveau. — La mauvaise saison commençant à se faire sentir, il est bon de rappeler quelques moyens de soulager les petits inconvénients qui en sont le résultat obligé.

Prendre de l'huile d'olive ou de l'huile d'amandes douces, en imbiber le coin d'un mouchoir et l'introduire dans les narines plusieurs fois par jour. On éprouvera de ce traitement inoffensif un soulagement certain.

Boutades.

Scène conjugale. — Madame accable son mari de reproches. Il est sans attentions pour elle, et lui refuse tout, il n'est aimable que pour les autres. Enfin, au comble de l'exaspération, elle s'écrie:

— Oui, tu me préfères jusqu'à tes bêtes. Tiens, encore la semaine dernière, quand Toutou est mort, tu l'as fait empailler.

— Mais, ma chère amie....

— Il n'y a pas de mais; je suis sûre que tu n'en aurais pas fait autant pour moi!